

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU SAINT-QUENTINOIS

/LB

*

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MARDI 26 MARS 2019

A L'APPEL

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLERiot, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEI, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Monique BRY, M. Vincent SAVELLI, M. José PEREZ, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Philippe CARMELLE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Hugues DEMAREST suppléant de M. Richard TELATYNSKI, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Freddy GRZETICZAK représenté(e) par Mme Colette BLERiot, M. Jean-Louis GASDON représenté(e) par M. Jean-Marie GONDRY, M. Michel LANGLET représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Sylvette LEICHNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEI, M. Karim SAÏDI représenté(e) par Mme Yvonne SAINT-JEAN, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e) :

M. Paul GIRONDE, Mme Myriam HARTOG, M. Damien NICOLAS, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Jean LEFEVRE

Secrétaire de Séance : Thomas DUDEBOUT

* * *

1 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Election d'un secrétaire et d'un secrétaire auxiliaire.

Le Conseil désigne M. Thomas DUDEBOUT comme secrétaire et M. Matthieu GRESSIER, Directeur Général des Services comme secrétaire auxiliaire.

Rapporteur : M. Le Président

2 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Approbation du procès-verbal du 28 janvier 2019.

Le Conseil approuve le procès-verbal de la dernière réunion du 28 janvier 2019.

Rapporteur : M. Le Président

3 - ADMINISTRATION GENERALE - Rapport de mutualisation 2018.

Le Conseil approuve le rapport de mutualisation 2018.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président

4 - ADMINISTRATION GENERALE - Avenant n°3 à la convention de mise en place de services communs entre la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, la Ville de Saint-Quentin, le CCAS, le SIAD et l'OTC.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver les termes de l'avenant au rapport ;

2°) d'autoriser Monsieur le Président à signer ledit avenant et à effectuer toutes démarches et formalités subséquentes.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président

5 - ADMINISTRATION GENERALE - Avenant n°2 à la convention de mises à disposition partielle d'agents entre la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver les termes de l'avenant au rapport ;

2°) d'autoriser Monsieur le Président à signer ledit avenant et à effectuer toutes démarches et formalités subséquentes.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président

6 - ADMINISTRATION GENERALE - Avenant n°3 à la convention de prestations de services entre la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver les termes de l'avenant au rapport ;

2°) d'autoriser Monsieur le Président à signer ledit avenant et à effectuer toutes démarches et formalités subséquentes.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président

7 - ADMINISTRATION GENERALE - Rapport sur la situation en matière d'égalité femmes - hommes.

Le Conseil approuve le rapport.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président

8 - ADMINISTRATION GENERALE - Charte d'accueil dans les services publics de l'Agglo du Saint-Quentinois.

Le Conseil approuve la charte d'accueil dans les services publics de l'Agglo du Saint-Quentinois.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président

9 - FINANCES - Compte de gestion du budget principal de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2018.

Le Conseil approuve sans observation ni réserve le compte de gestion du budget principal.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

10 - FINANCES - Compte administratif du budget principal de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2018.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2018 ;

2°) de constater les identités de valeurs avec les éléments communiqués par Monsieur le Trésorier de la Communauté d'agglomération concernant son compte de gestion ;

3°) d'affecter le résultat de fonctionnement 2018 d'un montant de 9 960 459,27 euros à la couverture du besoin de financement pour 9 424 631,63 euros et le surplus d'un montant de 535 827,640 euros à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 – recette de fonctionnement au budget 2019).
Le déficit d'investissement d'un montant de 10 643 856,63 euros sera reporté à la ligne 001 – dépense d'investissement au budget 2019.

Ne prend pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir) : M. Xavier BERTRAND

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Jean-Louis GARDON, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Premier Vice-Président

11 - FINANCES - Bilan des cessions et des acquisitions - Exercice 2018.

Le Conseil approuve le bilan des acquisitions, cessions et échanges fonciers de l'année 2018.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président

12 - FINANCES - Budget primitif principal pour l'exercice 2019 - Fiscalité - Vote de taux - Attribution de compensation - Approbation.

Le Conseil décide :

1°) de retenir les taux d'imposition suivants :

- cotisation foncière des entreprises : 26,98 %
- taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 14,28 % sur le territoire de la CA de Saint-Quentin et 12,78 % sur le territoire de la CC de Saint-Simon
- taxe d'habitation : 9,39 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 2,57 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 3,78 %

2°) de fixer le montant de l'attribution de compensation suivant la répartition ci-dessus ;

3°) d'approuver les montants de la dotation de solidarité communautaire comme indiquée ci-dessus ;

4°) d'approuver le projet de budget tel qu'il lui est présenté pour l'exercice 2019 et de voter les crédits par chapitre dans le cadre de la présentation par nature.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN.

Rapporteur : M. Le Président

13 - FINANCES - Compte de gestion du budget annexe eau de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2018.

Le Conseil décide approuve sans observation ni réserve le compte de gestion du budget annexe eau.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

14 - FINANCES - Compte administratif du budget annexe eau de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2018.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le compte administratif du budget annexe eau pour l'exercice 2018 ;

2°) de constater les identités de valeurs avec les éléments communiqués par Monsieur le Trésorier Principal de la Communauté d'Agglomération concernant son compte de gestion ;

3°) d'affecter le résultat de fonctionnement 2018 d'un montant de 4 419 993,36 euros à la couverture du besoin de financement pour 3 000 088,27 euros et le surplus d'un montant de 1 419 905,09 euros à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 – recette de fonctionnement au budget 2019). Le déficit d'investissement d'un montant de 2 684 461,27 euros sera reporté à la ligne 001 – dépense d'investissement au budget 2019.

Ne prend pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir) : M. Xavier BERTRAND

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Sixième Vice-Président

Départ de Madame Djamila MALLIARD

15 - FINANCES - Eau - Budget primitif pour l'exercice 2019 - Approbation.

Le Conseil approuve le projet de budget annexe Eau tel qu'il lui est présenté pour l'exercice 2019.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN.

Rapporteur : M. Le Président

16 - FINANCES - Compte de gestion du budget annexe assainissement de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2018.

Le Conseil approuve sans observation ni réserve le compte de gestion du budget annexe assainissement.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

17 - FINANCES - Compte administratif du budget annexe assainissement de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2018

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le compte administratif du budget annexe assainissement pour l'exercice 2018 ;

2°) de constater les identités de valeurs avec les éléments communiqués par Monsieur le Trésorier de la Communauté d'agglomération concernant son compte de gestion ;

3°) d'affecter le résultat de fonctionnement 2018 d'un montant de 8 330 379,60 euros à la couverture du besoin de financement pour 3 528 590,47 euros et le surplus d'un montant 4 801 789,13 euros à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 – recette de fonctionnement au budget 2019). Le déficit d'investissement d'un montant de 2 505 018,47 euros sera reporté à la ligne 001 – dépense d'investissement au budget 2019.

Ne prend pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir) : M. Xavier BERTRAND

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Sixième Vice-Président

18 - FINANCES - Assainissement - Budget primitif pour l'exercice 2019 - Approbation.

Le Conseil approuve le projet de budget annexe Assainissement tel qu'il lui est présenté pour l'exercice 2019.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN.

Rapporteur : M. Le Président

19 - FINANCES - Compte de gestion du budget annexe circuit de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2018.

Le Conseil approuve sans observation ni réserve le compte de gestion du budget annexe circuit.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

20 - FINANCES - Compte administratif du budget annexe circuit de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2018.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le compte administratif du budget annexe circuit pour l'exercice 2018 ;

2°) de constater les identités de valeurs avec les éléments communiqués par Monsieur le Trésorier de la Communauté d'agglomération concernant son compte de gestion.

Ne prend pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir) : M. Xavier BERTRAND

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Quinzième Vice-Président

21 - FINANCES - Circuit - Budget primitif pour l'exercice 2019 - Approbation.

Le Conseil approuve le projet de budget annexe Circuit tel qu'il lui est présenté pour l'exercice 2019.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

22 - FINANCES - Compte de gestion du budget annexe lotissement de Clastres de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2018.

Le Conseil approuve sans observation ni réserve le compte de gestion du budget annexe lotissement de Clastres.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

23 - FINANCES - Compte administratif du budget annexe lotissement de la Communauté d'agglomération du Saint Quentinnois pour l'exercice 2018

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le compte administratif du budget annexe lotissement de Clastres pour l'exercice 2018 ;

2°) de constater les identités de valeurs avec les éléments communiqués par Monsieur le Trésorier de la Communauté d'agglomération concernant son compte de gestion.

Ne prend pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir) : M. Xavier BERTRAND

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Premier Vice-Président

24 - FINANCES - Lotissement - Budget primitif pour l'exercice 2019 - Approbation.

Le Conseil approuve le projet de budget annexe du Lotissement de Clastres tel qu'il lui est présenté pour l'exercice 2019.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

25 - FINANCES - Demande de subvention dans le cadre de l'Aisne partenariat voirie 2019 - Réfection ponctuelle de la chaussée et mise en accessibilité de 2 quais bus Zone d'Activités Economiques La Vallée.

Le Conseil décide :

1°) de solliciter l'APV auprès du Conseil Départemental ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ;

3°) d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

Ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Colette BLERIOT, M. Freddy GRZETICZAK, M. Thomas DUDEBOUT

Rapporteur : M. Le Président

26 - FINANCES - Demande de subvention dans le cadre de l'Aisne partenariat voirie 2019 - avenue Abel Bardin et Benoit.

Le Conseil décide :

1°) de solliciter l'APV auprès du Conseil Départemental ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ;

3°) d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

Ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Colette BLERIOT, M. Freddy GRZETICZAK, M. Thomas DUDEBOUT

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Jacques HERY

Rapporteur : M. Le Président

27 - FINANCES - Demande de subvention dans le cadre de l'Aisne partenariat voirie 2019 - chemin de la Gloriette.

Le Conseil décide :

1°) de solliciter l'APV auprès du Conseil Départemental ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ;

3°) d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

Ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Colette BLERIOT, M. Freddy GRZETICZAK, M. Thomas DUDEBOUT

Rapporteur : M. Le Président

28 - FINANCES - Demande de subvention dans le cadre de l'Aisne partenariat voirie 2019 - rue Daniel Carlier.

Le Conseil décide :

- 1°) de solliciter l'APV auprès du Conseil Départemental ;
- 2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ;

3°) d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

Ne prennent pas part au vote (par vote ou par pouvoir) : Mme Colette BLERIOT, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Thomas DUDEBOUT.

Rapporteur : M. Le Président

29 - FINANCES - Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre du DSIL - Travaux de requalification du réservoir d'eau potable de Jussy.

Le Conseil décide :

- 1°) de solliciter le DSIL auprès de la Préfecture de l'Aisne ;
- 2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ;

3°) d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

Rapporteur : M. Le Président

30 - FINANCES - Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre du DSIL - Travaux d'équipements de vidéoprotection sur différents sites intercommunaux.

Le Conseil décide :

- 1°) de solliciter le DSIL auprès de la Préfecture de l'Aisne ;
- 2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ;

3°) d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Hugues DEMAREST, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN.

Rapporteur : M. Le Président

31 - FINANCES - Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre du DSIL - Extension et rénovation de la piscine Jean Bouin.

Le Conseil décide :

1°) de solliciter le DSIL auprès de la Préfecture de l'Aisne, ainsi qu'auprès de tout autre partenaire institutionnel susceptible d'apporter son soutien, au taux le plus élevé possible, pour le financement partiel des prestations susvisées ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ;

3°) d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Hugues DEMAREST

Rapporteur : M. Le Président

32 - FINANCES - Demande de subvention Banque des Territoires - Etude pré-opérationnelle à la mise en œuvre d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain.

Le Conseil décide :

1°) d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les subventions correspondantes auprès de la Banque des Territoires ;

2°) d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents ou conventions dans le cadre du financement de cette opération et à accomplir toutes formalités en résultant.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Hugues DEMAREST, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

33 - FINANCES - Gestion 2019 de la réserve naturelle des marais d'Isle - Demandes de subventions - Approbation.

Le Conseil décide :

1°) de solliciter les subventions pour la gestion 2019 de la réserve naturelle des marais d'Isle auprès des partenaires et d'autoriser Monsieur Le Président à solliciter tout autre financier potentiel,

2°) d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération, ainsi qu'à accomplir toutes formalités en résultant.

Ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir) : M. Jérôme LECLERCQ, Mme Colette BLERIOT, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Michel LANGLET, M. Thomas DUDEBOUT

Rapporteur : M. Le Président

34 - FINANCES - Demande de subvention auprès de l'ADEME - Financement du réseau pour éviter le gaspillage alimentaire de l'Agglo pour l'année 2020.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le principe de réalisation de l'opération ;

2°) d'autoriser Monsieur le Président à solliciter la subvention correspondante auprès de l'ADEME et de tout autre partenaire financier potentiel ;

3°) d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

Rapporteur : M. Le Président

35 - FINANCES - Travaux d'aménagement du parvis de la Basilique - Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin - Approbation.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage unique au bénéfice de la ville de Saint-Quentin, à conclure entre les deux collectivités fixant notamment les modalités de remboursement à la Ville, des travaux à la charge de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois, réalisées dans le cadre de cette opération ;

2°) d'autoriser Monsieur le Président à signer ce document, à effectuer toute opération en résultant et à signer tous les documents modifiant les montants.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Hugues DEMAREST, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

36 - FINANCES - Concession du parcours aventure du Parc d'Isle de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois - Approbation.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le choix de la société ISLE AVENTURE comme délégataire du de la concession d'une exploitation d'un parcours aventure en hauteur ;

2°) d'approuver les termes du contrat de concession et ses annexes, pour une durée de 8 ans, à compter du 1^{er} mai 2019 ;

3°) d'autoriser Monsieur le Président à signer ce contrat de concession et à accomplir toutes formalités, diligences et actes nécessaires à son exécution.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

37 - FINANCES - Parc aventure du Parc d'Isle - Approbation de la grille tarifaire.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la grille tarifaire ;

2°) de décider de son application à compter du 1^{er} mai 2019.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Christian PIERRET, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

38 - FINANCES - Signature de la convention d'objectifs et de moyens - Partenariat entre la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et l'Adermas.

Le Conseil autorise Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs et de moyens.

Ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir) : M. Alain RACHESBOEUF, Mme Danielle LANCO, M. Denis LIESSE

Rapporteur : M. Le Président

39 - FINANCES - Signature de la convention d'objectifs et de moyens - Partenariat entre la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et la Maison de l'Emploi et de la Formation du Saint-Quentinois.

Le Conseil autorise Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs et de moyens.

Ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir) : M. Jean-Michel BERTONNET, M. Paul GIRONDE, M. Michel BONO, Mme Marie-Laurence MAITRE

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Hugues DEMAREST, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

40 - EAU ET ASSAINISSEMENT - 11ème programme d'interventions de l'Agence de l'Eau Artois Picardie - Convention relative au reversement des redevances pour pollution de l'eau d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte.

Le Conseil autorise le Président à signer la convention relative au reversement des redevances pour pollution de l'eau d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président

41 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - Délégation ponctuelle du Droit de Prémption Urbain aux communes.

Le Conseil décide :

- d'autoriser Monsieur le Président à déléguer ponctuellement l'exercice du droit de préemption urbain aux communes membres, à l'occasion de l'aliénation d'un bien présentant un intérêt local ;

- et en conséquence de modifier le 14° de la délibération du 17 janvier 2017, selon les termes suivants : 14°) *exercer, au nom de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme ; que la communauté d'agglomération du saint-quentinois en soit titulaire ou délégataire ; et ce en toutes zones où ledit droit trouverait à s'appliquer, sans limitation de montant ; de donner la possibilité à Monsieur le Président de déléguer ponctuellement ce droit aux communes qui en feraient la demande ; ».*

Rapporteur : M. Le Président

42 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Le Conseil décide :

1°) de considérer que conformément aux dispositions de l'article L.153-12 du code de l'urbanisme, le Conseil communautaire a débattu des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

2°) de prendre acte des échanges lors du débat sans vote sur les orientations générales du PADD portant sur l'élaboration du PLUi-HD.

3°) de dire que la tenue de ce débat est formalisée par la présente délibération qui sera transmise au Préfet et fera l'objet d'un affichage au siège de la Communauté d'Agglomération durant un mois.

Rapporteur : M. Le Président

43 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Innovation numérique et sociale - Approbation de la feuille de route numérique de l'Agglomération du Saint-Quentinois.

Le Conseil approuve la feuille de route numérique de l'Agglomération du Saint-Quentinois.

Ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir) : M. Xavier BERTRAND, Mme Monique RYO, M. Philippe VIGNON, M. Thomas DUDEBOUT

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : Mme le Deuxième Vice-Président

44 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Dispositifs d'aide aux artisans de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le versement d'une subvention d'accompagnement à l'investissement aux bénéficiaires figurant au document et pour le montant maximal indiqué conformément aux règlements des dispositifs « CASQ - ARTISANS » et « CASQ START ARTISANS »;

2°) d'autoriser Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Christian PIERRET

Rapporteur : M. Le Président

Départ de Monsieur José PEREZ

45 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Approbation du Schéma Local de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Le Conseil approuve le Schéma Local d'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Rapporteur : M. Le Président

46 - EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT - Convention de délégation de compétence en matière d'aides au logement 2015 - 2020.

Le Conseil autorise Monsieur le Président à signer toutes pièces et effectuer toutes formalités afférentes à la sollicitation et à la mise en œuvre de la délégation susvisée.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président

47 - EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT - Approbation des bénéficiaires du Bonus Energie.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver l'octroi d'une subvention communautaire au titre du Bonus Énergie ;

2°) d'autoriser Monsieur le Président à accomplir les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la délibération.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Hugues VAN MAELE

Rapporteur : M. Le Président

48 - EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT - Mise en place d'un nouveau régime d'aides à la rénovation énergétique.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la mise en place du nouveau règlement du Bonus Énergie ;

2°) d'autoriser Monsieur le Président à signer le règlement et tous documents permettant sa mise en œuvre.

Rapporteur : M. Le Président

49 - EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT - Mise en œuvre du partenariat avec Action Logement dans le cadre du programme Action Cœur de Ville.

Le Conseil autorise Monsieur le Président à signer la convention, ainsi que toutes les pièces afférentes à son exécution.

Ne prend pas part au vote (par vote ou par pouvoir) : M. Xavier BERTRAND

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Premier Vice-Président

50 - POLITIQUE DE LA VILLE - Contrat de Ville 2019 - Programmation 2019 - Subventions sollicitées auprès de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le programme d'actions 2019 du contrat de Ville;

2°) d'attribuer les subventions sollicitées auprès de la Communauté d'agglomération au titre du contrat de Ville ;

3°) d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette programmation et à procéder à toute formalité en résultant.

Rapporteur : M. Le Président

51 - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - Appel à candidature pour l'extension des consignes de tri.

Le Conseil décide :

1°) de répondre à l'appel à candidature pour l'extension des consignes de tri ;

2°) d'autoriser le Président à signer tout document ou convention nécessaire au dépôt du dossier (courrier informant Valor'Aisne de la volonté de la collectivité de candidater à l'appel à projet, convention avec CITEO si candidature retenue).

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président

52 - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - Contrat de Ville - Implantation de 14 conteneurs enterrés - Quartier de Vermand à Saint-Quentin - Demande de subventions auprès de la Région Hauts de France.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le principe de réalisation de l'opération ;

2°) d'autoriser Monsieur le Conseiller communautaire chargé des déchets ménagers et assimilés, délégué par arrêté de Monsieur le Président, à solliciter la subvention correspondante auprès du financeur évoqué ci-dessus, ainsi que tout autre financeur potentiel ;

3°) d'autoriser Monsieur le Conseiller communautaire chargé des déchets ménagers et assimilés, délégué par arrêté de Monsieur le Président, à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération et à accomplir toutes les formalités en résultant.

Ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir) : M. Xavier BERTRAND, Mme Monique RYO, M. Philippe VIGNON

Rapporteur : M. Le Conseiller communautaire en charge des déchets ménagers et assimilés

53 - SPORTS ET LOISIRS - Base Urbaine de Loisirs - Recours à la concession - Délibération de principe.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le principe du renouvellement de la concession pour l'exploitation de la Base Urbaine de Loisirs ;

2°) d'approuver le rapport présentant les caractéristiques principales des prestations que devra assurer le concessionnaire ;

3°) d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de publicité préalable et de mise en concurrence pour le choix du concessionnaire.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, M. Philippe CARMELLE.

Rapporteur : M. Le Président

54 - ADMINISTRATION GENERALE - Base Urbaine de Loisirs - Renouvellement du contrat de concession - Désignation des membres de la commission de concession.

Des irrégularités ayant été constatées à l'issue du vote, il a été décidé, pour garantir le respect de l'expression des élus et la sécurité juridique des projets menés par la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois, et après information des élus, de ne pas rendre cette délibération exécutoire et de procéder à de nouvelles élections en juin 2019.

55 - SPORTS ET LOISIRS - Utilisation des COSEC - Protocole transactionnel avec le Conseil Départemental de l'Aisne.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la conclusion et la signature d'une convention transactionnelle avec le Département de l'Aisne afin de mettre fin au différend en cours et permettre le règlement par le Département de la somme globale de 229 326,30 € décomposée en 3 titres annuels de 75 016,32 € (Exercice 2015), 75 422,16 € (Exercice 2016) et 78 887,82 € (Exercice 2017) ;

2°) d'autoriser Monsieur le Président à effectuer toutes formalités en résultant et notamment de signer la convention transactionnelle.

Ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Colette BLERIOT, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Thomas DUDEBOUT

Rapporteur : M. Le Président

56 - TRANSPORTS - Approbation des nouveaux statuts de Hauts-de-France Mobilités.

Le Conseil approuve la modification des statuts de Hauts-de-France Mobilités.

Ne prend pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir) : M. Xavier BERTRAND

Rapporteur : M. Le Président

57 - PERSONNEL - Approbation d'une convention liant la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et le Ministère des Armées dans le cadre du soutien à la politique de la réserve militaire.

Le Conseil décide :

1°) de conclure une convention de soutien à la politique de la réserve militaire entre le Ministère des Armées et la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois ;

2°) d'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que tous documents s'y rapportant.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

58 - PERSONNEL - Présentation du plan de formation 2019.

Le Conseil approuve le plan de formation 2019.

Rapporteur : M. Le Président

59 - PERSONNEL - Modification des délibérations portant mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la prise en compte des facteurs de pénibilité pour le versement de l'IFSE ;

2°) d'approuver les critères d'attribution individuelle du CIA.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Philippe CARMELLE.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président

60 - PERSONNEL - Critères de modulation du régime indemnitaire en fonction des indisponibilités physiques.

Le Conseil décide approuve les critères de modulation du régime indemnitaire en fonction des indisponibilités physiques .

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Christian PIERRET, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

61 - PERSONNEL - Modification du tableau des effectifs.

Le Conseil approuve la modification du tableau des effectifs.

Rapporteur : M. Le Président

62 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Compte-rendu des opérations en vertu de la délégation de Monsieur le Président.

Le Conseil prend acte du compte-rendu des opérations effectuées par Monsieur le Président en vertu de sa délégation du Conseil communautaire.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président



Le Président,

Xavier BERTRAND